**Micro-entrepreneur - Immatriculation**

**Documents à fournir :**

* [Formulaire PO](../../DOCS%20POUR%20LIEN/P0%20CMB%20MICRO%20ENTREPRENEUR.pdf) à fournir en 2 exemplaires originaux

Pièces à fournir :

* Copie recto verso de la Carte d'identité ou passeport en cours de validité ou extrait d'acte de naissance (de moins de 3 mois) ou passeport en cours de validité pour les ressortissants de l'Espace Economique Européen
* Copie du titre de séjour en cours de validité
* [Déclaration sur l'honneur de non condamnation](../../DOCS%20POUR%20LIEN/Attestation%20de%20non%20condamnation%20p%C3%A9nale.pdf) avec filiation
* **Attestation du stage de préparation à l'installation ou dispense de stage**

***Domiciliation***

* Si locataire : copie d'une quittance de loyer (récente) ou copie du bail au nom du chef d'entreprise
* Si propriétaire : justificatif de domicile (exemple : quittance EDF, téléphone (récent)...), photocopie de la taxe foncière (recto-verso) ou du titre de propriété au nom du chef d'entreprise
* Si exercice de l'activité dans les locaux d'habitation d’une tierce personne [: autorisation d'exercice de l'activité](../../DOCS%20POUR%20LIEN/Auorisationdomiciliationsiegesocialpdf_13.pdf) délivrée par le propriétaire + taxe foncière (recto verso)
* Si domiciliation dans une entreprise de domiciliation : copie du contrat de domiciliation

**Pièces supplémentaires à fournir :**

* Si qualification obligatoire : [Imprimé JQPA](../../DOCS%20POUR%20LIEN/JQPA.pdf) + Justificatifs qualification professionnelle (renvoi vers page activités réglementées)
* Si ACCRE ([voir ACCRE)](../../DOCS%20POUR%20LIEN/ACCRE.pdf)
* Si conjoint collaborateur ([déclaration conjoint collaborateur](../../DOCS%20POUR%20LIEN/DECLARATION%20DE%20CONJOINT%20COLLABORATEUR.doc))
* Si marchand ambulant [(demande de carte ambulant)](../../DOCS%20POUR%20LIEN/Demande%20de%20carte%20ambulant.pdf) + 15€ à l’ordre de la Chambre de Métiers du Gers
* Si activité relevant du secteur alimentaire et/ou consommation sur place : demande de licence auprès de la mairie et/ou permis d’exploitation
* Si vous avez déjà été inscrit auparavant en Entreprise Individuelle dans un autre organisme, merci de fournir l'ancien numéro Siren (D2, extrait Kbis)
* [Communication à des tiers](../../DOCS%20POUR%20LIEN/COMMUNICATION%20A%20DES%20TIERS.docx)

**Frais :**

* Si votre formalité nous parvient totalement complète = immatriculation gratuite.
* Si nous devons vous contacter pour vous demander un complément d’informations = immatriculation 96 euros.